



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 193

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160273

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Classes découvertes – Reversement de subventions du Conseil Départemental de la Loire -
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 193

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160273

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Classes découvertes – Reversement de subventions du Conseil Départemental de la Loire -
Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Conseil Départemental de la Loire – Direction du Tourisme attribue des aides au départ en classes découvertes pour les élèves du primaire et du collège quelque soit la destination du séjour dans le département de la Loire, pour des séjours de 3 jours.

L'aide journalière forfaitaire est fixée à 10€ par jour et par élève, sous réserve d'une participation de la commune.

Les écoles maternelle Chappe et élémentaire Montchovet ont déposé leurs demandes de subvention pour des classes découvertes auprès de la Ville et du Conseil Départemental de la Loire.

Les conseils municipaux du 1er février 2016 et du 4 avril 2016 ont attribué 1 500 € à l'école maternelle Chappe et 1 750 € à l'école élémentaire Montchovet.

La commission permanente du Conseil Départemental de la Loire, lors de sa réunion du 30 novembre 2015 a décidé d'attribuer 1 380 € à l'école maternelle Chappe et 2 580 € à l'école élémentaire Montchovet.

□ **Motivation et Opportunité :**

Les subventions attribuées par le Conseil Départemental de la Loire pour l'organisation de classes découvertes sont versées à la Ville, laquelle s'engage à les reverser aux établissements scolaires par l'intermédiaire de l'Office Central pour la Coopération à l'Ecole.

□ **Contenu :**

Chaque établissement scolaire devra fournir à la Direction du Tourisme du Conseil Départemental de la Loire et à la direction Education un bilan et un compte rendu du séjour.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : Dépenses : 3.960€
Recettes : 3 960€

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le reversement des subventions pour un montant de 3.960 € à l'Office Centrale de Coopération à l'Ecole.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire Exercice 2016 Dépenses : chapitre 011 Article : 62878 Recettes : chapitre 74 Article : 7473
Résultat du vote : 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Samy KEFI-JEROME